

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**LLOYD TUNISIEN**

Siège social :Immeuble Lloyd, avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac Tunis

La Société LLOYD TUNISIEN publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 07 septembre 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

ACTIFS**Exercice 2005 (En DT)**

DESIGNATION	EX 2005			EX 2004
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Monant Net
<u>AC1 Actifs incorporels</u>	670 824	403 368	267 456	368 012
AC11 Investissements R&D	7 590	7 091	499	3 691
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	663 234	396 277	266 958	364 321
<u>AC2 Actifs corporels d'exploitation</u>	2 143 571	1 216 563	927 008	627 967
AC21 Installations techniques & machines	1 523 272	939 639	583 633	494 774
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	620 299	276 924	343 375	133 193
<u>AC3 Placements</u>	38 587 139	1 751 756	36 835 383	32 541 541
AC31 Terrains & Constructions	5 604 941	1 295 111	4 309 830	4 410 552
AC311 Terrains & Constructions Exp.	1 040 170	239 060	801 110	790 786
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	4 564 771	1 056 051	3 508 720	3 619 766
AC 32 Placements Entreprises Liées				
AC 33Autres placements	32 982 198	456 645	32 525 553	28 130 989
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	5 049 575	405 715	4 643 860	5 082 720
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	27 701 167	0	27 701 167	23 020 662
AC334 Autres prêts	214 706	47 213	167 493	1 236
AC336 Autres	16 750	3 717	13 033	26 371
<u>AC5 Part des reass dans les prov techniques</u>	5 649 201		5 649 201	4 160 133
AC510 Prov. PNA & Primes a annuler	1 418 864		1 418 864	779 996
AC520 Prov. Assurance Vie	227		227	44 718
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	4 230 110		4 230 110	3 335 419
<u>AC6Créances</u>	35 559 254	17 281 163	18 278 091	24 019 256
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	30 363 959	17 086 251	13 277 708	18 641 177
AC611 Primes Acquises et Non Emises	319 033		319 033	1 350 391
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	28 776 835	15 820 523	12 956 312	17 288 423
AC612 Créances douteuses / agents généraux	1 268 091	1 265 728	2 363	2 363
AC62 Créances Opérations Réassurance	1 193 561	0	1 193 561	1 388 580
AC63 Autres créances	4 001 734	194 912	3 806 822	3 989 499
AC631 Personnel	75 866	8 290	67 576	97 545
AC632 Etat,Org. S Social,Collec. Pub	2 108 378	0	2 108 378	1 890 730
AC633 Débiteurs divers	1 817 490	186 622	1 630 868	2 001 225
<u>AC7 Autres éléments d'actif</u>	9 822 631	1 839 465	7 983 166	10 139 366
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	6 588 619	1 823 601	4 765 018	7 114 142
AC72 Charges reportées	1 614 463	15 864	1 598 599	2 153 598
AC721 Frais d'Acquisition reportés	1 598 599		1 598 599	2 150 836
AC722 Autres charges a répartir	15 864	15 864	0	2 762
AC73 Comptes de régularisation Actif	1 619 549	0	1 619 549	871 627
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	1 333 601	0	1 333 601	544 393
AC733 Autres comptes de régularisation	285 948	0	285 948	327 234
Total	92 432 620	22 492 315	69 940 305	71 856 275

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

Exercice 2005 (En DT)

	MONTANT 2005	MONTANT 2004
<u>CP Capitaux Propres</u>		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP5 Résultat reporté	-45 920 490	-21 568 349
Total CP Av Résultat Exercice	-35 880 490	-11 528 349
<u>CP6 Résultat Exercice</u>	-13 457 202	-24 352 141
Total CP Av Affectation	<u>-49 337 692</u>	<u>-35 880 490</u>
<u>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	<u>428 893</u>	<u>433 995</u>
-		
PA23 Autres Provisions	428 893	433 995
<u>PA3 Provisions techniques brutes</u>	<u>99 472 421</u>	<u>89 745 376</u>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	9 335 034	13 331 409
PA320 Prov. Assurances Vie	1 849 551	1 564 394
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	236 301	110 457
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	80 608 847	65 214 220
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)		
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	378 250	322 449
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	732 034	568 038
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)		
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	6 332 404	8 634 409
<u>PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires</u>	<u>5 649 211</u>	<u>4 160 133</u>
<u>PA6 Autres dettes</u>	<u>12 861 759</u>	<u>11 440 153</u>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	4 866 832	5 114 774
PA62 Dettes Opérations Réassurance	1 026 212	664 654
PA621 Part. Réassureurs Créances Indemnisées	1 026 212	664 654
PA622 Autres dettes		
PA63 Autres dettes	6 968 715	5 660 725
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	546 299	517 188
PA632 Personnel	257 327	36 975
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	3 665 103	2 839 696
PA634 Crédoeurs divers	2 499 985	2 266 866
PA64 Ressources spéciales		
<u>PA7 Autres passifs</u>	<u>865 713</u>	<u>1 957 108</u>
PA71 Comptes Régularisations Passif	161 358	296 307
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	120 176	242 973
PA711 Estimation de réassurance rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif	41 182	53 334
PA72 Ecart de conversion		
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	704 355	1 660 801
Total	69 940 305	71 856 275

ETAT DE RESULTAT VIE

Exercice 2005 (En DT)

DESIGNATION	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	2 005	2 005	2 005	2 004
<u>PRV1 Primes</u>	<u>1 097 394</u>	<u>159 869</u>	<u>937 525</u>	<u>1 027 248</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	1 097 394	159 869	937 525	1 027 248
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	<u>34 863</u>		<u>34 863</u>	<u>25 647</u>
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>-475 808</u>	<u>-37 108</u>	<u>-438 700</u>	<u>-247 429</u>
CHV11 Montants payés	-349 964	-37 108	-312 856	-292 040
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-125 844		-125 844	44 611
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	<u>-285 157</u>	<u>0</u>	<u>-285 157</u>	<u>105 475</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-285 157		-285 157	105 475
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>0</u>		<u>0</u>	<u>2 246</u>
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-290 884</u>	<u>-33 050</u>	<u>-257 834</u>	<u>-287 508</u>
CHV41 Frais d'acquisition	-188 415		-188 415	-216 880
CHV42 Var. Montant Frais Acquisition				0
CHV43 Frais d'administration	-102 469		-102 469	-109 517
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs		-33 050	33 050	38 889
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	<u>-1 227</u>		<u>-1 227</u>	<u>-1 770</u>
<u>CHV12 Pds Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>35 644</u>		<u>35 644</u>	<u>35 252</u>
Résultat Technique Vie	114 825	89 711	25 114	659 161

ETAT DE RESULTAT NON VIE

Exercice 2005 (En DT)

DESIGNATION	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	2 005	2 005	2 005	2 004
<u>PRNV1 Primes Acquises</u>	<u>43 090 228</u>	<u>6 042 828</u>	<u>37 047 400</u>	<u>41 321 696</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	39 093 852	6 637 205	32 456 647	45 399 710
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquises	3 996 376	-594 377	4 590 753	-4 078 014
<u>PRNT3 Pds Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>1 699 773</u>		<u>1 699 773</u>	<u>1 892 041</u>
-				
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>2 489 214</u>		<u>2 489 214</u>	<u>3 314 848</u>
-				
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-48 120 115</u>	<u>-2 281 563</u>	<u>-45 838 552</u>	<u>-56 706 916</u>
CHNV11 Montant payés	-32 725 488	-1 386 872	-31 338 616	-23 648 144
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	-15 394 627	-894 691	-14 499 936	-33 058 772
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>2 302 005</u>		<u>2 302 005</u>	<u>-2 207 558</u>
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-55 801</u>		<u>-55 801</u>	<u>-40 725</u>
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-11 749 990</u>	<u>-1 447 858</u>	<u>-10 302 132</u>	<u>-11 104 949</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-7 067 537		-7 067 537	-8 357 333
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	-552 237		-552 237	742 360
CHNV43 Frais d'administration	-4 130 216		-4 130 216	-4 430 683
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs		-1 447 858	1 447 858	940 707
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-683 840</u>		<u>-683 840</u>	<u>-739 708</u>
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>-163 995</u>		<u>-163 995</u>	<u>0</u>

Résultat Technique Non Vie	-11 192 521	2 313 407	-13 505 928	-24 271 271
----------------------------	-------------	-----------	-------------	-------------

ETAT DE RESULTAT

Exercice 2005 (En DT)

DESIGNATION	Montant 2 005	Montant 2 004
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>-13 505 928</u>	<u>-24 271 271</u>
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>25 114</u>	<u>659 161</u>
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>2 244 873</u>	<u>1 774 467</u>
PRNT11 Revenus des placements	2 180 839	1 615 873
PRNT12 Produits des autres Placements		
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	26 755	114 368
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	37 279	44 226
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	<u>-35 644</u>	<u>-35 252</u>
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-509 456</u>	<u>-602 373</u>
CHNT11 Charges des Placements	-358 488	-410 444
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-112 837	-112 249
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-38 131	-79 679
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	<u>-1 699 773</u>	<u>-1 892 041</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>71 351</u>	<u>17 168</u>
CHNT3 Autres charges non techniques		
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>-13 409 463</u>	<u>-24 350 141</u>
CHNT4 Impôts sur le résultat	<u>-47 739</u>	<u>-2 000</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>-13 457 202</u>	<u>-24 352 141</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	-13 457 202	-24 352 141

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2 005	2 004
Engagements Récus	14 105	19 105
Cautions Agents Généraux	14 105	19 105
Engagements Données	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE EXERCICE 2005

Exercice 2005 (En DT)

DESIGNATION	Montant 2 005	Montant 2 004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	43 424 999	51 481 348
Sommes versées pour paiement des sinistres	-29 474 349	-21 877 102
Encaissements des primes reçues (acceptations)	84 804	176 502

Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		
Commissions versées sur les acceptations	0	
Décaissements de primes pour les cessions	-1 472 028	-2 899 414
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions	0	
Commissions versées aux intermédiaires	-5 115 131	-5 817 901
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 669 805	-2 755 882
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-34 702 339	-42 442 192
Encaissements liés à la cession de placements financiers	30 365 024	33 930 851
Taxes sur les assurances versées au trésor	-5 640 563	-8 393 753
Produits financiers reçus	1 330 315	1 100 274
Impôt sur les bénéfices payés		
Autres mouvements	3 874 360	-1 428 387
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 286	1 074 344
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-458 034	-662 415
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	14 604	
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv	-443 430	-662 415
Flux de trésorerie provenant des activités de fin	0	0
Variation de trésorerie	-438 144	411 928
Trésorerie de début d'exercice	759 486	347 558
Trésorerie de fin d'exercice	321 342	759 486

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2005

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE :

Dénomination : LLOYD TUNISIEN

Forme juridique : Société Anonyme

Capital Social : 10 000 000 DT

Siège Social : Immeuble Lloyd – Av. Tahar Haddad

Matricule fiscal : 002395T/M/000

Registre de commerce : B1163651997

Objet social : Compagnie multi-branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques aux quels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile
- La branche IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers, Risques spéciaux et Vol)
- La branche maritime et transport
- La branche groupe maladie invalidité
- La branche Vie

Effectif : 150

2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2005 a été marqué par les événements majeurs suivants :

- Réorientation stratégique : la nouvelle direction de la compagnie, avec l'appui du Conseil d'Administration, a opéré une réorientation de la stratégie de la compagnie consistant à réduire, autant que possible, la part de la branche auto et à recentrer le portefeuille sur les autres branches à travers une meilleure dynamisation commerciale.

- Amélioration de la qualité du portefeuille : le portefeuille auto a enregistré en 2005 une amélioration de la part des garanties facultatives par rapport aux garanties légales. D'autre part, plusieurs contrats en portefeuille ont subi une revalorisation des capitaux assurés lors de l'émission du terme ou du règlement des sinistres.
- Baisse de la production : les primes émises de l'exercice 2005 ont subi une baisse remarquable de 20% par rapport à l'exercice 2004. Cette baisse est due essentiellement à la résiliation des contrats termes des usages les plus déficitaires de la branche auto.
- Hausse des sinistres réglés : les sinistres réglés ont subis une importante hausse de 40% par rapport à 2004 et ce suite au changement de la cadence de règlement à travers la stratégie de transaction adoptée en 2005.
- Renforcement du capital humain : le changement de gestion opéré en 2004 a été suivi par une réorganisation de la compagnie en 2005 en recrutant des jeunes cadres afin de renforcer la structure des différents services techniques.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers du Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2005 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et à l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentation.

3.1- Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Autres immobilisations incorporelles	33%
Matériel de transport	20%
Inst. Gén. Agt & Aménagem.	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

3.2- Placements

3.2.1- Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

3.2.2- Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

3.2.3- Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements au cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle Lloyd Tunisien détient une participation pour les actions et titres non cotés.

Les moins values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

3.3- Créances nées des opérations d'assurance directe

3.3.1- Arriérés agences

Les arriérés agences font l'objet d'une provision calculée en tenant compte de l'ancienneté des arriérés. Les bases de calcul des provisions tiennent comptes des règlements postérieurs, des commissions à payer aux agents.

3.3.2- Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie.

Les primes contentieuses font l'objet d'une provision à hauteur de 90% présentée à l'instar des provisions et des amortissements en déduction de ces primes. La variation de l'exercice du « compte primes à annuler » est portée en déduction des revenus de la compagnie.

3.3.3- Créances douteuses sur agents généraux

Ce compte enregistre les créances de la compagnie sur des agences éteintes, ces créances mises en relief à l'occasion de l'opération d'apurement menée lors de la privatisation de la compagnie sont totalement provisionnées.

3.4- Effets et chèques en portefeuille

3.4.1- Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses. Les effets et chèques impayés sont examinés au cas par cas. Ceux estimés irrécupérables font l'objet d'une provision pour dépréciation.

3.4.2- Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses.

3.5- Provisions techniques**3.5.1- Provisions Techniques Assurance Vie****3.5.1.1- Provisions Mathématiques**

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autre part.

Cette provision est calculée par contrat selon les formules actuarielles prévues par la fiche technique allouée à chaque catégorie de contrat et certifiées par un actuaire.

3.5.1.2- Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

3.5.1.3- Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation).

3.5.2- Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées brute de réassurance. La part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan.

3.5.2.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat.

Elle est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance sur la base de la méthode du prorata temporis appliqué aux primes qui chevauchent en faisant jouer la réassurance et ce conformément à l'article 17 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

Dans une première phase, le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions ou rétrocessions puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocédées.

3.5.2.2- Provision pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer constituent la dette de la compagnie envers ses assurés, principalement pour les sinistres déclarés mais non encore décaissés. Elles correspondent à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture au titre des événements survenus antérieurement à la clôture de l'exercice.

Ces provisions comportent trois types de sinistres restant à payer :

- les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer ;
- les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels ; et
- les sinistres survenus antérieurement à la clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date de clôture, à la connaissance de l'entreprise. Il s'agit de sinistres tardifs.

Ces montants tiennent compte des frais de gestion à engager par la compagnie pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers attendus.

L'évaluation des provisions pour sinistres à payer, au titre des différentes branches, est effectuée conformément à l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 fixant le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ainsi que les dispositions de la norme comptable 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

3.5.2.3- Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux.

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature.

3.5.2.4- Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes.

3.5.2.5- Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours.

a. La provision mathématique des rentes :

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer. Elle est calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés.

b. La provision pour risque d'exigibilité :

La provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques correspond à la différence calculée pour les placements entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des titres concernés quand cette différence est négative.

Cette provision est destinée à couvrir le risque que la compagnie ne soit plus en mesure d'honorer ses engagements, en cas d'augmentation rapide du rythme de règlement des sinistres et/ou des rachats, du fait de l'évaluation de ses placements à la valeur d'usage et non à la valeur de marché.

c. La provision pour risques en cours :

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risques en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

3.5.2.6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

3.6- Comptes de régularisation**3.6.1- Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

3.6.2- Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

4- NOTE SUR LE BILAN :**4.1- ACTIFS****AC1 : Les actifs incorporels**

Le solde de la rubrique « actifs incorporels nets » s'élève au 31 décembre 2005 à 267 456 DT contre 368 012 DT en 2004. La diminution de 100 557 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	7 590	7 590	0
Concessions, brevets, licences et marques	663 234	602 538	60 696
Total actifs incorporels bruts	670 824	610 128	60 696
Amortissements	-403 368	-242 116	-161 252
Total actifs incorporels nets	267 456	368 012	-100 556

AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2005 à 927 008 DT contre 627 968 DT en 2004. La variation étant de 299 040 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Actifs Corporels D'exploitation			
Installations techniques et machines	1 523 272	1 323 512	199 760
Autres installations, outillages et mobiliers	620 299	374 196	246 103
Actifs corporels d'exploitation bruts	2 143 571	1 697 708	445 863
Amortissements	-1 216 563	-1 069 741	-146 822
Actifs corporels nets	927 008	627 967	299 041

L'augmentation des actifs corporels en 2005 est due essentiellement à une acquisition importante du matériel de bureau pour 246 102, du matériel informatique pour 92 988 DT, des aménagements agencements et installations pour 73 134 DT et du matériel de transport pour 48 242 DT.

AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2005 à 36 835 383 DT contre 32 541 541 DT au 31 décembre 2004, soit une variation de 4 293 842 DT :

Libellé	2005	2004	Variation
Placements			
Terrains et constructions	5 604 941	5 529 941	75 000
Actions, titres à RV & parts FCP	5 049 575	5 560 908	- 511 333 (i)
Obligations et titres à revenus fixes	27 701 167	23 020 662	4 680 505 (ii)
Prêts aux personnels	214 706	50 940	163 766
Dépôts et cautionnements	16 751	30 088	- 13 337
Total placements bruts	38 587 139	34 192 539	4 394 600
Amortissements et provisions	- 1 751 756	- 1 650 998	- 100 758 (iii)
Placements nets	36 835 383	32 541 541	4 293 842

(ii) En 2005, les obligations et les titres à revenus fixes se détaillent comme suit :

Obligations non cotés	2 480 000
Bon de Trésor	22 721 167
Billets de Trésorerie	2 500 000
Total	27 701 167

(iii) La variation des amortissements et des provisions se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Amort. Immeubles bâtis hors exploitation	1 056 051	945 005	111 046
Amort. Immeubles bâtis d'exploitation	239 060	174 384	64 676
Total des amortissements des immeubles	1 295 111	1 119 389	175 722 (a)
Provisions / Actions et titres cotés	345 579	368 051	-22 472 (b)
Provisions / Actions et titres non cotés	60 136	110 137	-50 001 (c)
Provision / Prêts aux personnels	47 213	49 704	-2 491
Provision / Dépôts et cautionnements	3 717	3 717	0
Total des provisions	456 645	531 609	-74 964
Total des amortissements et des provisions	1 751 756	1 650 998	100 758

(a) La variation des amortissements des immeubles correspond à la dotation aux amortissements de l'année.

(b) Les actions et titres cotés sont évalués à la clôture aux cours boursiers moyens du mois de décembre 2005. Les moins values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice.

La provision pour dépréciation des titres et actions cotés se détaille comme suit :

Provision pour dépréciation actions STAR	337 871
Provision pour dépréciation actions STB	7 708
Total	345 579

(c) Les actions et titres non cotés sont évalués à leurs valeurs mathématiques calculées sur la base des bilans des sociétés en question. Les moins values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent au résultat de l'exercice. Les moins values dégagées, totalement provisionnées sont estimées à 60 136 DT.

AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les réserves pour primes non acquises et dans les réserves pour sinistres à payer.

La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provision sinistres non vie	4 230 110	3 335 419	894 691
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	1 418 864	779 996	638 868
Provision assurance vie	227	44 718	-44 491
Total	5 649 201	4 160 133	1 489 068

AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2005 à 18 278 091 DT contre 24 019 256 DT au 31 décembre 2004. La variation de 5 741 165 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Créances			
Créances nées des opérations d'assurance directes	30 363 959	31 666 299	-1 302 340 (A)
Créances nées des opérations de réassurances	1 193 561	1 388 580	- 195 019
Autres créances	4 001 734	4 166 106	- 164 372 (B)
Total des créances brutes	35 559 254	37 220 985	-1 661 731
Provisions pour dépréciation des créances	-17 281 163	-13 201 729	-4 079 434
Créances nettes	18 278 091	24 019 256	-5 741 165

A. Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2005 à 30 363 959 DT contre 31 666 299 DT en 2004 à la même période. La variation de 1 302 340 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Créances nées des opérations d'assurance directes			
Primes acquises et non émises	319 033	1 350 391	-1 031 358 (i)
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	28 776 835	29 047 817	-270 982 (ii)
Créances douteuses sur agents généraux	1 268 091	1 268 091	0 (iii)
Total des créances brutes	30 363 959	31 666 299	-1 302 340

(i) Le solde des primes acquises et non émise s'élève au 31 décembre 2005 à 319 033 DT contre 1 350 391 DT au 31 décembre 2004 soit une diminution de 1 031 358 DT

(ii) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Autres créances nées des opérations d'Ass Directes			
Arriérés agences	18 888 778	21 767 354	-2 878 576 (a)
Primes contentieuses	8 051 462	6 135 797	1 915 665 (b)
Autres créances nées des opérations d'AD	1 836 595	1 144 666	691 929 (c)
Total des créances brutes	28 776 835	29 047 817	-270 982
Provisions sur arriérés agences	7 451 817	5 742 688	1 709 129

Provisions sur créances contentieux primes	7 181 706	6 016 706	1 165 000
Provisions sur Autres créances nées des op d'AD	1 187 000	0	1 187 000
Total des provisions	15 820 523	11 759 394	4 061 129
Total des créances nettes	12 956 312	17 288 423	-4 332 111

(a) Les arriérés agences font l'objet d'une provision calculée en tenant compte de l'ancienneté des arriérés. Les bases de calcul des provisions tiennent compte des règlements postérieurs et des commissions à payer aux agents généraux.

Les arriérés agences sont provisionnées pour un montant de 7 451 817 DT.

(b) Le solde des primes contentieuses s'élève au 31 décembre 2005 à 8 051 462 DT contre 6 135 797 DT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 1 956 941 DT. Il est provisionné pour un montant de 7 181 706 DT.

(c) Les autres créances nées des opérations d'assurance directes sont ventilées comme ci-après :

Libellé	2005	2004	Variation
Compte courant agents	1 475 769	781 910	693 859
Sinistres à la disposition des agents	117 809	117 809	0
Compte d'attente à régulariser	243 017	244 947	-1 930
Total	1 836 595	1 144 666	691 929

Le montant des provisions pour les autres créances s'élève à 1 187 000 DT.

(iii) Les créances douteuses sur les agences clôturées, issues de l'opération d'apurement menée avant la privatisation de la compagnie en 2001. Ces créances douteuses nettes totalisent 1 268 091 DT :

Soldes débiteurs	2 149 903
Soldes créditeurs	- 881 812
Total	1 268 091

La société Lloyd Tunisien a constitué une provision pour dépréciation sur ces créances nettes pour un montant de 1 265 728 DT.

B. Autres créances :

Libellé	2005	2004	Variation
Personnel	75 866	105 834	-29 969
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	2 108 378	1 890 730	217 648
Débiteurs divers	1 817 490	2 169 542	-352 052
Total des créances brutes	4 001 734	4 166 106	-164 372
Provision pour dépréciation	-194 912	-176 607	-18 305
Total des créances nettes	3 806 822	3 989 499	-182 677

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel. Ces avances sont provisionnées à concurrence de 8 290 DT.

(ii) Le solde des créances envers l'Etat, Organismes de Sécurité Sociale et Collectivité Publiques s'élève au 31 décembre 2005 à 2 108 378 DT contre 1 890 730 DT en 2004, soit une augmentation de 217 648 DT. Cette variation se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Etat Impôt et Taxes Indirectes TQ	580	0	580
Etat impôt et taxe droit de patente	2 098 357	1 884 996	213 361
Prêt logement	4 866	4 866	0
CAVIS	4 575	868	3 707
Total	2 108 378	1 890 730	217 648

(iii) Le solde des débiteurs divers bruts s'élève au 31 décembre 2005 à 1 817 490 DT contre 2 169 542 DT au 31 décembre 2004, soit une baisse de 352 052 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Débiteurs divers FGA	4 312	4 312	0
Autres débiteurs divers	581 061	682 841	- 101 780
Débiteurs, location immeubles	147 957	139 273	8 684
Débiteurs, règlements sinistres	37 801	37 801	0
Débiteurs, sinistres IDA	1 044 367	1 303 323	- 258 956
fournisseurs	1 992	1 992	0

Débiteurs divers bruts	1 817 490	2 169 542	- 352 052
Provision pour dépréciation	- 186 622	- 168 317	- 18 305
Débiteurs divers nets	1 630 868	2 001 225	- 370 357

(a) Le solde du compte « autres débiteurs divers » se détaille comme suit :

Débiteurs divers blocage saisie	328 379
Débiteurs divers RECV ACT JUDI	102 180
Débiteurs divers trésorerie générale	105 585
Débiteurs divers participation siège FTUSA	632
Autres	44 286
Total	581 061

(b) Le solde des débiteurs location immeubles est provisionné à concurrence de 17 735 DT.

(c) Ce compte enregistre des règlements sinistres sur exercices antérieurs. Le solde de ce compte s'élève à 37 801 DT et est totalement provisionné.

(d) Ce compte enregistre les paiements sinistres, en application des conventions IDA.

C. Les provisions pour dépréciation des créances :

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provisions pour dépréciation / Arr AG	15 820 523	11 759 394	4 061 129 (i)
Provision pour dépréciation créances douteuses / AG	1 265 728	1 265 728	0 (ii)
Total des provisions sur créances nées d'op d'Ass Dir	17 086 251	13 025 122	4 061 129
Provision pour dépréciation des autres créances	194 912	176 607	18 305 (iii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	17 281 163	13 201 729	4 079 434

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes s'élèvent à 15 820 523 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provisions sur arriérés agences	7 451 817	5 742 688	1 709 129 (a)
Provisions sur créances contentieux primes	7 181 706	6 016 706	1 165 000
Provisions sur comptes courants	704 674	0	704 674
Provisions sur sinistres à disposition des agents	117 809	0	117 809
Provisions sur comptes d'attentes	364 517	0	364 517
Total	15 820 523	11 759 394	4 061 129

(a) Cette provision est calculée en tenant compte de l'ancienneté des arriérés.

(ii) Le Lloyd Tunisien a maintenu en 2005 la provision pour dépréciation sur les créances douteuses nettes, des agents généraux d'un montant de 1 265 728 DT.

(iii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Provision pour dépréciation/ débiteurs, location imm	108 470
Provision pour dépréciation des autres débiteurs divers	17 735
Provision pour dépréciation/ débiteurs, règ sinistres / exercices antérieurs	37 801
Provision pour dépréciation loyer	22 616
Provision pour dépréciation/ personnel	8 290
Total	194 912

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2005 à 7 983 166 DT contre 10 139 366 DT au 31 décembre 2004, soit une diminution de 2 156 200 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	6 588 619	8 900 742	-2 312 123 A

Charges reportées	1 614 463	2 166 700	-552 237	B
Comptes de régularisation actifs	1 619 549	871 627	747 922	C
Total des autres éléments d'actifs bruts	9 822 631	11 939 069	-2 116 438	
Provisions / autres éléments d'actifs	-1 839 465	-1 799 703	-39 762	
Total des autres éléments d'actifs nets	7 983 166	10 139 366	-2 156 200	

A. Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2005 à 6 588 619 DT contre 8 900 742 DT au 31 décembre 2004. La variation de 2 312 123 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation	
Effets à recevoir	1 946 387	3 759 826	-1 813 439	(i)
Effets et chèques impayés	3 616 535	2 720 629	895 906	(ii)
Banques	1 006 672	2 401 145	-1 394 473	(iii)
CCP et chèques postaux	18 853	17 823	1 030	(iv)
Caisses	172	1 319	- 1 147	(v)
Total des avoirs bruts	6 588 619	8 900 742	-2 312 123	
Provision / effets et chèques impayés	-1 823 601	-1 786 601	- 37 000	(ii)
Total des avoirs nets	4 765 018	7 114 141	-2 349 123	

- (i) Les effets à recevoir ont fait l'objet d'un inventaire physique au 31 décembre 2005.
- (ii) Le solde brut des effets et chèques impayés s'élève au 31 décembre 2005 à 3 616 535 DT contre 2 720 629 DT au 31 décembre 2004. Cette rubrique se détaille comme suit :

Effets et chèques impayés bruts	3 616 535	2 720 629	895 906	(a)
Effets et chèques impayés bruts	3 616 535	2 720 629	895 906	
Provisions/ effets et chèques impayés	-1 823 601	-1 786 601	-37 000	
Effets et chèques impayés nets	1792 934	934 028	858 906	

- (a) La provision sur les effets et chèques impayés se détaille comme suit :

Libellé	2005
Effets impayés bruts	3 087 706
chèques impayés bruts	528 829
Total Effets et chèques impayés bruts	3 616 535
Provisions/ effets impayés	1 556 944
Provisions/ chèques impayés	266 657
Provisions/ effets et chèques impayés	1 823 601

- (iii) Le solde des comptes banques s'élève au 31 décembre 2005 à 1 006 672 DT contre 2 401 145 DT au 31 décembre 2004. La variation de 1 394 474 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
ATB Centrale	446 621	1 454 136	-1 007 515
UIB Sfax	33 435	175 635	-142 201
STB Africa	85 461	126 495	-41 034
UIB Sousse	47 263	99 571	-52 307
UIB agence MISR NC 3900714091	93 691	93 797	-106
ATB Compte en devise N° 471148-0011-85	99 317	80 504	18 813
BNA Tunis	24 317	17 830	6 487
Autres comptes bancaires	176 567	353 177	-176 610
Total	1 006 672	2 401 145	-1 394 473

- (iv) Le solde des comptes CCP se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Chèques Postaux 7704	12 225	11 321	904
Chèques Postaux 57068	5 590	5 463	127

CCP -CX 2814/18	1 038	1039	-1
Total	18 853	17 823	1 030

(v) Le solde des comptes caisses se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Caisse Siège	99	1	98
Caisse Sousse	66	66	0
Caisse Agence Sfax	7	1 252	-1 245
Total	172	1 319	-1 147

B. Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées s'élève au 31 décembre 2005 à 1 598 599 DT contre 2 153 598 DT au 31 décembre 2004. La variation de 554 999 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 598 599	2 150 836	-552 237
Autres charges à répartir	15 864	15 864	0
Total des charges reportées	1 614 463	2 166 700	- 552 237
Amortissements	-15 864	- 13 102	- 2 762
Total des charges reportées nettes	1 598 599	2 153 598	- 554 999

(i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

C. Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2005 à 1 619 549 DT contre 871 627 DT au 31 décembre 2004. L'augmentation de 747 922 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	1 333 601	544 393	789 209
Autres comptes de régularisation	285 948	327 234	-41 287
Total des comptes de régule actifs	1 619 549	871 627	747 922

(i) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Intérêts à recevoir sur loyers	2 400
Dividendes à recevoir	20 600
Intérêts à recevoir sur obligations	149 992
Intérêts à recevoir sur bons de trésor	1 160 609
Total	1 333 601

(ii) Ce compte enregistre les charges comptabilisées d'avance.

4.2- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2005 comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Capital social	10 000 000	10 000 000	0
Réserves et primes liées au capital	40 000	40 000	0
Résultats reportés	-45 920 490	-21 568 349	-24 352 141
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	-35 880 490	-11 528 349	-24 352 141
Résultat net de l'exercice	-13 457 202	-24 352 141	10 894 939
Capitaux propres après résultat de l'exercice	-49 337 692	-35 880 490	-13 457 202

(i)

Les résultats reportés au 31 décembre 2005 ont accusé une diminution de 24 352 141 DT, due à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2004 telle que décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 Décembre 2005. Les résultats reportés au 31 décembre 2005 se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Résultats reportés	-44 070 372	-20 058 722	-24 011 650
Amortissements différés	-1 850 118	-1 509 627	- 340 491
	-45 920 490	-21 568 349	-24 352 141

PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour autres risques s'élève au 31 décembre 2005 à 428 893 DT contre 433 995 DT en 2004 soit une diminution de 5 102 DT.

Cette rubrique enregistre le risque de paiement d'une pénalité fiscale et d'indemnité de licenciement de personnel. Elle se détaille comme suit :

Libellé	2005
Solde provisions pour autres risques et charges 2004	433 995
Reprise provisions sur 2004 et ant	49 576
Constitution provisions 2005	44 473
Pénalité taxe unique	44 473
Solde provisions pour autres risques et charges 2005	428 893

PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2005 à 99 472 421 DT contre 89 745 376 DT en 2004 soit une hausse de 9 727 045

DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provisions techniques assurance non vie	97 386 569	88 070 525	9 316 044
Provisions techniques assurance vie	2 085 853	1 674 851	411 001
Total	99 472 421	89 745 376	9 727 045

A

B

A. Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provisions pour primes non acquises	9 335 034	13 331 409	-3 996 375
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	80 608 847	65 214 220	15 394 627
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	378 250	322 449	55 801
Provisions pour égalisation et équilibrage	732 034	568 038	163 996
Autre provisions techniques (non vie)	6 332 404	8 634 409	-2 302 005
Total	97 386 569	88 070 525	9 316 044

(i)

(ii)

(iii)

(i)

La diminution de la provision pour primes non acquises de 3 996 376 DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provision pour PNA RD	1 775 336	548 647	1 226 689
Provision pour PNA Auto	6 773 877	11 930 489	-5 156 612
Provision pour PNA Incendie	620 452	706 833	-86 381
Provision pour PNA Transport	145 621	122 022	23 599
Provision pour PNA autres branches	19 748	23 419	-3 671
	9 335 034	13 331 409	-3 996 376

(ii)

L'augmentation des provisions pour sinistres non vie de 15 394 627 DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provision pour sinistres RD	1 878 751	1 590 681	288 070
Provision pour sinistres Auto	77 172 272	62 242 392	14 929 880
Provision pour sinistres Incendie	884 932	815 389	69 543
Provision pour sinistres autres branches	672 892	565 758	107 134
Total	80 608 847	65 214 220	15 394 627

Cette variation est due principalement à l'augmentation des provisions techniques de la branche Auto qui se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provision pour SAP	60 927 883	43 522 290	17 405 593
Dossiers tardifs SAP	14 060 163	17 034 039	-2 973 876
Provision pour frais de gestion sin / SAP	3 749 402	3 027 816	721 586
Recours à encaisser nets de provisions	-1 565 176	-1 341 753	-223 423
Total	77 172 272	62 242 392	14 929 880

(iii) La diminution des autres provisions techniques de 2 302 005 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provision mathématique des rentes	2 093 219	2 433 816	-340 597
Provision pour risque en cours	4 239 185	6 200 593	-1 961 408
Total	6 332 404	8 634 409	-2 302 005

(a) La rubrique de provision pour risque en cours se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provision pour risque en cours Auto	4 238 239	6 199 795	-1 961 556
Provision pour risque en cours Grêle	946	798	148
Total	4 239 185	6 200 593	-1 961 408

B. Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Provisions d'assurance vie	1 849 551	1 564 394	285 157
Provisions pour sinistres à payer (vie)	236 301	110 457	125 844
Total	2 085 852	1 674 851	411 001

PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2005 à 5 649 211 DT contre 4 160 133 DT en 2004 soit une augmentation de 1 489 078 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA	1 502 760	1 016 856	485 904
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA acceptées	- 83 669	- 192 143	108 474
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP	4 263 109	3 370 300	892 809
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP acceptées	- 32 989	- 34 880	1 891
Total	5 649 211	4 160 132	1 489 078

PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2005 à 12 861 759 DT contre 11 440 153 DT en 2004 soit une augmentation de 1 421 606 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	4 866 832	5 114 774	-247 942
Dettes nées d'opérations de réassurances	1 026 212	664 654	361 558
Autres dettes	6 968 715	5 660 725	1 307 990
Total	12 861 759	11 440 153	1 421 606

A. Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La diminution des dettes nées d'opérations d'assurances directes de 247 942 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Compte courant agents	395 242	400 014	-4 772
Compte contentieux primes BSD Ben Arous	5 966	0	5 966
FC compléments et autres C courant agents	105 178	105 178	0
Commissions à payer Agents	1 946 739	2 206 201	-259 462

Compte Co-assureur LLOYD Apériteur	164 241	164 241	0
Commissions à payer en co-assurance	69 530	67 004	2 527
Compte d'attente à régulariser agents	2 179 936	2 172 137	7 799
Total	4 866 832	5 114 774	-247 942

B. Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2005 à 6 968 715 DT contre 5 660 725 DT en 2004 soit une augmentation de 1 307 990

Libellé	2005	2004	Variation	
Dépôts et cautionnements reçus	546 299	517 188	29 111	(i)
Personnel	257 327	36 975	220 353	
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	3 665 103	2 839 696	825 407	(ii)
Créditeurs divers	2 499 985	2 266 866	233 119	(iii)
Total	6 968 715	5 660 725	1 307 990	

(i) L'augmentation des dépôts et cautionnements reçus de 29 111 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Dépôts et cautionnements reçus des agents	279 656	269 867	9 789
Dépôts de garantie reçus des assurés	255 891	231 891	24 000
Dépôts de garantie reçus des locataires	10 752	15 430	-4 678
Total	546 299	517 188	29 111

(ii) L'augmentation des dettes envers l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités locales de 825 407 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Etat, taxe unique	525 787	679 698	-153 911
Droit d'enregistrement à payer / SAP (Auto)	2 671 310	1 901 074	770 236
Etat, impôts et taxes dir cpte ces	37 162	28 475	8 687
Autres	113 682	83 451	30 231
Dettes envers l'Etat	3 347 941	2 692 698	655 243
CNSS allocation familiale	137 707	103 552	34 155
CNSS à payer	170 106	33 802	136 304
Charges sociales sur congés à payer	0	0	0
Autres	9 349	9 644	-296
Dettes envers les organismes sociaux	317 162	146 998	170 164
Total dettes envers l'Etat et organismes sociaux	3 665 103	2 839 696	825 407

(iii) L'augmentation des dettes envers les créditeurs divers de 233 119 DT se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
Créditeurs divers CONT FAT	794 364	794 364	0
Honoraires à payer / SAP (AUTO)	1 011 846	898 822	113 024
Charges à payer	311 086	359 789	-48 703
Fournisseur ordinaire SAGEP	31 500	31 985	-485
Divers Fournisseurs ordinaires	207 222	124 106	83 117
Autres créditeurs divers	143 967	57 801	86 166
Dettes envers les créditeurs divers	2 499 985	2 266 866	233 119

PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation	
Comptes de régularisation	41 182	53 334	-12 152	
Report Commissions Reçues Réassureurs	120 176	242 973	-122 797	
Concours bancaires et autres passifs financiers	704 355	1 660 801	-956 446	(i)
Total	865 713	1 957 108	-1 091 395	

(i) Les concours bancaires et les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
---------	------	------	-----------

Banque du Sud Compte N° 3440 4700205 2	0	996 205	-996 205
UIB Vie Compte N° 3500711182	657 086	571 106	85 980
CITI BANK CPT N° 450-133-019	0	68 807	-68 807
Banque UIB Afrique Compte N° 3500705808	34 811	9 635	25 176
Banque SUD VIE Compte N° 381175	0	7 905	-7 905
Autres banques	12 458	7 143	5 315
Total	704 355	1 660 801	-956 446

5- NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT :

5.1- PRODUCTION

5.1.1- Primes Emises

Les primes émises et acceptées nettes de cessions et rétrocessions s'élèvent à 33 394 173 DT au 31 décembre 2005 contre 46 426 958 DT au 31 décembre 2004, soit une baisse de 28%.

5.1.2- Primes Acquises

A. Primes Acquises Non Vie

En 2005, les primes acquises non vie, avant cessions et rétrocessions, s'élèvent à 43 090 228 DT contre 46 631 035 DT en 2004, soit une baisse de 7,59%.

Désignation	Montant	Montant	Var 05/04	
	2005	2004	Val	%
Primes Nettes Ex & Ant				
Risques Divers	4 880 186	1 487 149	3 393 037	228,16%
Automobile	27 058 391	40 223 502	-13 165 111	-32,73%
Acc. de travail	0		0	
Incendie	2 036 698	2 369 387	-332 689	-14,04%
Transport	2 106 809	2 144 527	-37 718	-1,76%
Grêle	78 364	92 932	-14 568	-15,68%
Groupe	3 906 757	4 014 473	-107 716	-2,68%
Total	40 067 205	50 331 970	-10 264 765	-20,39%
Var Prov. Annulation Primes	200 000	-922 116	1 122 116	121,69%
Var Prov. PANE	-1 173 353	1 231 705	-2 405 058	-195,26%
Total Primes Nettes	39 093 852	50 641 559	-11 547 707	-22,80%
Var Prov. PNA	3 996 376	-4 010 524	8 006 900	199,65%
Primes Acquises	43 090 228	46 631 035	-3 540 807	-7,59%

B. Primes Acquises Vie

Les primes acquises vie, avant cessions et rétrocessions, sont passées à 1 097 394 DT en 2005 contre 1 180 682 DT en 2004, soit une baisse de 7,05%.

Désignation	Montant	Montant	Var 05/04	
	2005	2004	Val	%
Primes émises & acceptées nettes	1 155 399	1 145 384	10 015	0,87%
Var Prov. Annulation Primes	0	-30 057	30 057	100,00%
Var Prov. PANE	-58 005	65 355	-123 360	-188,75%
Primes Acquises	1 097 394	1 180 682	-83 288	-7,05%

5.2- CHARGES DES SINISTRES

5.2.1- Charges des Sinistres non vie

Les charges des sinistres non vie, avant cessions et rétrocessions, ont enregistré une baisse en 2005 de 18,20 % par rapport à l'exercice 2004.

Désignation	2005	2004	Var 05/04	
			Valeur	%
Sinistres payés	30 506 224	21 691 858	8 814 366	40,63%
Versements de rentes	374 894	478 380	-103 486	-21,63%

Recours et sauvetages encaissés	-1 452 812	-1 322 105	-130 707	9,89%
Frais de Gestion des sinistres	3 154 680	3 733 977	-579 297	-15,51%
Participation aux résultats	142 502	156 357	-13 855	-8,86%
Prestations payées	32 725 488	24 738 467	7 987 021	32,29%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	80 608 847	65 214 220	15 394 627	23,61%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-65 214 220	-31 129 534	-34 084 686	109,49%
Variation de la provision pour sinistres à payer	15 394 627	34 084 686	-18 690 059	-54,83%
Charge de sinistres	48 120 115	58 823 153	-10 703 038	-18,20%

Les sinistres payés en 2005 s'élevaient à 30 506 224 DT contre 21 691 858 DT en 2004 soit une augmentation de 40,63 %. Cette hausse a touché surtout les branches Automobile, Incendie et Transport.

En ce qui concerne les sinistres payés de la branche automobile, ils représentent la part la plus élevée à savoir 81,93 % dont elle est légèrement plus élevée par rapport à l'exercice précédent. Les sinistres payés se détaillent par branches comme suit :

Désignation		2005		2004		Var 05/04
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	467 902	1,53%	478 809	2,21%	-2,28%
	Automobile	24 993 628	81,93%	16 949 541	78,14%	47,46%
	Acc de travail	0	0,00%	6 515	0,03%	-100,00%
	Incendie	828 633	2,72%	256 969	1,18%	222,46%
	Transport	820 191	2,69%	448 955	2,07%	82,69%
	Grêle	165	0,00%	109 492	0,50%	-99,85%
	groupe	3 372 631	11,06%	3 437 136	15,85%	-1,88%
	Total AD NV	30 483 150	99,92%	21 687 417	99,98%	40,56%
Accept°	Risques Divers	21 967	0,07%	4 287	0,02%	412,40%
	Incendie	1 107	0,00%	154	0,00%	619,12%
	Tot Accept NV	23 074	0,08%	4 441	0,02%	419,57%
Total Non Vie	30 506 224	100,00%	21 691 858	100,00%	40,63%	

5.2.2- Charges des Sinistres vie

Désignation	2005	2004	Var 05/04	
			Valeur	%
Sinistres et capitaux échus	335 634	364 566	-28 932	-7,94%
Recours & Sauvetages Encaissé	-4103	0	-4 103	
Frais de Gestion des sinistres	18 433	27 973	-9 540	-34,10%
Prestations payées	349 964	392 539	-42 575	-10,85%
Provisions SAP à la clôture	236 301	110 457	125 844	113,93%
Provisions SAP à l'ouverture	-110 457	-155 068	44 611	-28,77%
Variation Provision SAP	125 844	-44 611	170 455	382,09%
Charge des sinistres	475 808	347 928	127 880	36,75%

Les charges des sinistres vie, avant cessions et rétrocessions, ont augmenté de 127 880 DT par rapport à L'exercice 2004. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de la provision pour SAP à la clôture de 113,93%.

6- REPRESENTATION DES ENGAGEMENTS TECHNIQUES :

6.1- Engagements Techniques (ET)

Provisions Techniques Non Vie	Total
Provisions Techniques Assurance Non Vie :	99 470 407
. Provisions pour primes non acquises	9 335 033
. Provisions pour risque en cours	4 239 186
. Provisions pour sinistre à payer brutes des prévisions de recours	82 692 686
. Provisions d'équilibrage	150 080

. Provisions d'égalisation.	581 954
. Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes	378 250
. Provisions mathématiques des rentes	2 093 219
Total	99 470 407
Provisions Techniques Vie	Total
Provisions techniques d'assurance vie :	2 085 853
. Provisions mathématiques	1 849 551
. Provision pour sinistres à payer	236 301
Provisions Risque d'exigibilité des engagements techniques	0
Total	2 085 853
Total Provisions Techniques	101 556 260

6.2- Actifs admis et Taux de Représentation

Désignation des actifs	2 005	
	Montant	% M/PT
1- Titres émis par l'Etat	25 221 167	24,83%
- Bons de trésor	22 721 167	22,37%
- Billet de trésorerie	2 500 000	2,46%
2- Emprunts obligataires :	2 480 000	2,44%
3- Placements immobiliers :	4 047 331	3,99%
- Terrains et construction d'exploitation	401 111	0,39%
- Terrains et constructions hors exploitation	3 508 720	3,45%
- Part et actions dans les sociétés immobilières	137 500	0,14%
4- Actions de sociétés cotées en bourse	553 851	0,55%
5- Parts et actions dans les OPCVM	3 448 061	3,40%
6- Parts dans les SICAR	225 000	0,22%
7- Autres actions et valeurs mobilières	342 168	0,34%
8- Placements marché monétaire et dépôts	321 342	0,32%
9- Frais d'acquisitions reportés Non Vie	1 598 599	1,57%
10- Quittances non encaissées nettes	2 645 300	2,60%
11- Créances sur le fonds de garantie	382 032	0,38%
Total Actifs Représentant Provisions Techniques	41 264 851	40,63%

7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers- exercice clos le 31-12-2005

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 février 2005, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du LLOYD TUNISIEN arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers du LLOYD arrêtés au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- 1) Les éléments suivants nous amènent à exprimer une incertitude sur la continuité d'exploitation de la société en l'absence de la mise en œuvre d'un plan de redressement conséquent :

- les comptes de la société au 31 décembre 2005 font apparaître des pertes cumulées dépassant largement le capital social. Cette situation rend nécessaire l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ;
- le taux de représentation des provisions techniques s'élève à **40,63%** et se trouve par conséquent largement en deçà du minimum de 100% fixé par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 28 mars 2005.

2) Les notes aux états financiers ne comportent pas les informations relatives aux parties liées et aux opérations réalisées avec les parties liées conformément à la NCT n°39.

A notre avis et sous réserve des points exposés ci-dessus, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du LLOYD ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

La sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice appellent de notre part les mêmes réserves que celles formulées ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement à la mise à jour du registre des actionnaires pour la convocation des Assemblées Générales. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'est pas opérée, dans l'attente de la publication du règlement du CMF et du cahier des charges à ce sujet.

AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI
Tunis, le 23 août 2006

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2005

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons été informés des conventions conclues et opérations réalisées suivantes :

La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par Best Ré, Groupe Bayahi et Groupe Abbès, qui sont membres de son Conseil d'Administration, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2005 et antérieurs se présentent, à la date du 31 décembre 2005, comme suit :

Actionnaires	Primes arriérées au 31/12/2005 (DT)
Best Re	53 109
Groupe Bayahi	733 313
Groupe Abbès	96 013
Total	882 435

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI
Tunis, le 23 août 2006